



Appel à Projet Recherche Chaire Good in Tech

Présentation de la Chaire Good in Tech

La Chaire Good in Tech est un programme de recherche pluridisciplinaire visant à repenser l'innovation et les technologies comme moteurs d'un monde meilleur pour et par l'humain. Il s'articule autour de quatre axes de recherche :

Axe 1 : innovation numérique responsable : quelles mesures ?

Quelles sont les dimensions et mesures de l'innovation numérique responsable ?

Comment intégrer l'innovation numérique responsable dans la responsabilité sociale numérique des entreprises (RSE 4.0) ?

Axe 2 : comment développer des technologies responsables « by design » ?

Comment éviter les biais liés aux données ?

Comment développer des technologies responsables by design (plus interprétables, explicables, redevables, équitables et respectant la régulation sur les données personnelles) ?

Axe 3 : réinventer les futurs : quelle société pour demain dans un monde numérique ?

Comment créer une société numérique acceptable pour tous ?

Comment réinventer les futurs dans une perspective fidèle aux Lumières, de préservation du principe d'égalité appliqué au monde connecté ?

Axe 4: gouvernance de l'innovation et des technologies responsables

Quels sont les mécanismes de gouvernance de l'innovation numérique responsable ?

Quelles sont les niveaux pertinents de cette gouvernance : Europe, Nation, Entreprise ?

La Chaire Good in Tech est un partenariat entre l'Institut Mines-Télécom et Sciences Po. Elle est portée par Institut Mines-Télécom Business School et l'école de Management et d'Innovation de Sciences Po, en partenariat avec Telecom Paris et Telecom Sud Paris. Elle est placée sous l'égide de la Fondation du Risque en partenariat avec Afnor, Ag2r La Mondiale, CGI France, Danone, Fabernovel et Sycomore.

La Chaire Good in Tech soutient la recherche à travers un « Appel à projets recherche ».

Orientations de l'appel à projets 2022

Cet appel à projets vise à favoriser le développement de recherches s'inscrivant dans l'un des quatre axes de recherche de la Chaire Good in Tech, dans la limite de 10 000 € par projet.

Cet appel à projets est destiné à soutenir deux types de projets :

- Des projets collaboratifs entre des chercheurs de l'Institut Mines-Télécom (Institut Mines-Télécom Business School, Telecom Paris, Telecom Sud Paris) et des chercheurs de Sciences Po : financement de 10 keuros par projet.
- Des projets de recherche de chercheurs de l'Institut Mines-Télécom (Institut Mines-Télécom Business School, Telecom Paris, Telecom Sud Paris) ou de chercheurs de Sciences Po, sans collaboration entre Institut Mines-Télécom et Sciences Po: financement de 7 keuros par projet, à répartir sur les dépenses suivantes : missions conférences, traduction, copy editing, achats de données, ingénieur de recherche, stage étudiants.

Conditions de candidature :

- Le projet doit se limiter à 6 pages maximum incluant les références
- Le projet doit justifier en quoi il s'inscrit dans l'un des quatre axes de recherche de la Chaire Good in Tech
- Le projet doit expliciter la méthodologie qui sera déployée
- Le projet doit contenir un calendrier détaillé de son déroulement
- Le projet doit être porté par un(e) chercheur(se) de l'une des trois écoles de l'Institut Mines-Télécom (Institut Mines-Télécom Business School, Telecom Paris ou Telecom Sudparis), ou de Sciences Po.
- Les fonds seront disponibles jusqu'à 12 mois maximum après la date de

décision de soutien financier

- Tous les supports de valorisation et de communication devront porter la mention : « ces travaux de recherche ont été réalisés dans le cadre de la Chaire « Good In Tech : repenser l'innovation et les technologies comme moteurs d'un monde meilleur pour et par l'humain » placée sous l'égide de la Fondation du Risque en partenariat avec l'Institut Mines-Télécom et Sciences Po, Afnor, Ag2r La Mondiale, CGI France, Danone, Fabernovel, Sycomore»
- Le projet doit mentionner un engagement des chercheurs à présenter leurs travaux dans les séminaires et conférences de la Chaire Good in Tech.

Modalités de candidature :

Le dossier de candidature est à envoyer en pdf par mail à l'adresse :

christine.balague@imt-bs.eu.

Il devra comporter les informations suivantes :

- Noms, laboratoires et coordonnées des porteur(s)
- Les laboratoires (ou équipes) qui bénéficieront des financements, le contact scientifique et le contact administratif au sein de chaque laboratoire (équipe) du partenaire bénéficiaire
- Axe scientifique de la Chaire Good in Tech
- Inscription théorique et méthodologique du projet
- Durée et dates envisagées pour le projet
- Détail du financement demandé

Date limite de dépôt – fin février 2022 (29/2 minuit) et fin septembre 2022 (30/9 Minuit)

Modalités de sélection des projets:

Les projets seront étudiés et sélectionnés par le Conseil Scientifique de la Chaire Good in Tech et une réponse sera apportée dans le mois suivant la soumission.

Thématiques pouvant donner lieu à des recherches collaboratives avec les partenaires entreprises de la Chaire

Good in Tech :

Les thématiques suivantes peuvent donner lieu à des recherches en collaboration avec les partenaires de la Chaire Good in Tech (notamment de partage de données, de cas d'usage ou de réflexions déjà menées par les partenaires) :

- Quel est l'impact environnemental du numérique et de l'intelligence artificielle ?
- Quelles sont les métriques pertinentes pour mesurer la sobriété énergétique dont on peut automatiser la mesure sur un projet informatique ?
- Quelle est la contribution environnementale nette de la Tech (intégrant les impacts environnementaux « cachés » du numérique) ?
- Rôle du design : comment concevoir la sobriété énergétique et limiter les externalités négatives voire avoir un impact positif ?
- Comment rendre interprétable et explicable les algorithmes dans la lutte contre la fraude ?
- Quelles technologies responsables pour la prévention en santé ?
- Comment concevoir des algorithmes de recrutement éthiques ?
- Quel cadre définir pour produire des technologies Good in Tech (low tech, éco-conception by design, éducation des collaborateurs et des clients, ..) ?
- Quelle est la contribution sociétale de la tech ?
 - Quelle taxonomie pour « tech for good », « good in tech » ? Quelles définitions ?
 - Quand une entreprise peut-elle être considérée comme appartenant au monde de la « Tech » ?
 - Quelle est la contribution de la Tech aux objectifs de développement durable de l'ONU ?
 - Comment évaluer et qualifier la contribution à la productivité d'une solution technologique ? Comment évaluer sa contribution nette (éléments positifs-négatifs) ?

- Quelle est la compatibilité de l'utilisation des technologies avec un objectif de plein emploi productif et de garantie de travail décent ?
- Comment mesurer la création ou la destruction de valeur du numérique, ou l'entropie dans les technologies numériques ?
- Peut-on avoir un impact positif sur l'humain, la société la planète et être rentable ? Quelle valeur économique tirer des évolutions de modèles ?
- Quels sont les enjeux d'organisation et de gouvernance dans l'innovation numérique responsable, quelle est la bonne équipe ?
- Quelle montée en compétence des salariés est nécessaire sur le numérique, quel est le rôle de l'entreprise pour éviter que les salariés soient dépassés ?
- Comment assurer diversité et inclusion dans les technologies ? Comment inclure les personnes âgées ?
- Quel est l'impact des technologies sur les droits de l'homme ?
- Quel est l'impact des nouvelles technologies sur la santé ?
- Quelles sont les conséquences de l'éthique du numérique ?